

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation belge sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en Belgique.

### **Référence électronique**

Martin Degand (2011) « Le rite chez Erving Goffman », *Émulations*, En Ligne n°2, Février 2011.

URL : <http://www.revue-emulations.net/enligne/Degand>

Éditeur : Émulations – Revue des jeunes chercheurs en sciences sociales

<http://www.revue-emulations.net>

# Le rite chez Erving Goffman<sup>1</sup>

---

Martin Degand

Doctorant à l'Institut des civilisations, arts et lettres (INCAL)

Université catholique de Louvain

Aspirant du F.R.S-FNRS

## Abstract

Dans le cadre de cet article, nous proposons une brève synthèse sur la notion de rite chez E. Goffman. Celle-ci repose notamment sur une approche diachronique fondée sur les deux ouvrages que sont *Les rites d'interaction* et *Les relations en public*. Dans une telle optique, nous présentons d'abord certains aspects du rite chez E. Goffman. Nous envisageons ensuite l'évolution de la notion et l'influence de l'éthologie sur celle-ci et clôturons notre parcours par une mise en perspective du concept à l'aide des théories durkheimiennes.

## 1. Quelques aspects du rite chez Erving Goffman

Après avoir consacré un travail de fin d'études à la notion de rite chez E. Goffman, nous avons été animé par le désir de soumettre à d'autres le produit de nos recherches. D'aucuns pourraient se demander pourquoi s'intéresser au rite chez E. Goffman. Notre attrait pour les travaux du sociologue naquit de la familiarité éprouvée pour la matière traitée. Ses travaux s'attachent à une étude presque chirurgicale de nos actes de tous les jours.

« C'est le prosaïsme du quotidien qui est décrit par une sorte d'ethnographie pointilliste des gestes banals, de conduites dérisoires qui évoquent irrésistiblement ce que Flaubert appelait la « litière du quotidien ». [...] En apparence donc, un hyper-empirisme, un inventaire de faits parcellaires et décousus. » (Castel 1989 : 33).

« En apparence donc » car derrière celle-ci se dissimule un intérêt pour l'élaboration d'un projet à portée plus générale représenté par l'ordre de l'interaction (Winkin 1988 : 186-230). Des tensions entre le micro et le macro, le contextuel et l'universel, traversent une grande partie de l'œuvre goffmanienne. À bien des égards, le rite constitue une approche riche et stimulante du monde social et conduit à poser des questions aussi fondamentales que celles de la normalité et de la folie.

S'agissant d'analyser un rituel, E. Goffman relève que deux méthodes sont envisageables (Goffman 1974 : 51-52). D'une part, on peut analyser l'ensemble des rituels dont un individu fait l'objet. D'autre part, il est possible d'observer la diversité des situations dans lesquelles le rite est accompli et d'en interpréter alors la signification. Cette seconde approche s'intéresse notamment à la fonction des rites de la vie quotidienne. L. Quéré ne se trompe pas en affirmant que l'activité rituelle revêt une dimension largement fonctionnelle. Le processus de ritualisation présenté par E. Goffman « devient spécialisé dans une fonction interactionnelle déterminée » (Quéré 1989 : 55). Pour celui-ci,

---

<sup>1</sup> Cet article propose une synthèse d'un travail de fin d'études déposé en juin 2010 à l'UCL sous le titre *Des Rites d'interaction aux Relations en public. Essai sur la notion de rite chez E. Goffman*. Nous tenons à remercier J.-L. Siroux, rapporteur, ainsi que M. Verhoeven, promotrice.

l'une des fonctions essentielles de l'activité rituelle est de permettre l'existence de rencontres autocontrôlées afin de garantir le maintien des sociétés (Goffman 1974 : 41).

Bien que la préservation des faces en présence ne constitue pas le but réel de l'interaction, elle n'en demeure pas moins une condition importante d'une rencontre sereine. Cette sérénité se fonde en grande partie sur un équilibre rituel (Goffman 1974 : 21, 38, 42). Cette recherche incessante de l'équilibre rituel s'oriente dans deux directions : ni trop, ni trop peu. Il s'agit d'une sorte d'*aurea mediocritas* de l'interaction<sup>2</sup>. Cette notion d'équilibre repose notamment sur la capacité des interactants à faire preuve de flexibilité et il n'est dès lors pas étonnant qu'E. Goffman envisage l'accommodement comme l'un des fondements de l'ordre rituel (Goffman 1974 : 39). Le rite se présente comme un « procédé puissant qui permet d'ordonner les événements de façon accommodative » (Goffman 1973 : 161).

## 2. Évolution de la notion et référence à l'éthologie

Se présentant comme l'une des clés d'entrée de l'œuvre d'E. Goffman, le rite ne constitue pas pour autant une réalité précise et stable au cours de ses ouvrages. Le terme *rituel*<sup>3</sup> employé par le sociologue reçoit plusieurs définitions dans ses travaux.

Dans *Les rites d'interaction*, nous trouvons deux justifications de l'emploi du terme.

« J'emploie le terme *rituel* parce qu'il s'agit ici d'actes dont le composant symbolique sert à montrer combien la personne agissante est digne de respect, ou combien elle estime que les autres en sont dignes. » (Goffman 1974 : 21)

« J'emploie le terme « rites », car cette activité, aussi simple et aussi séculière soit-elle, représente l'effort que doit faire l'individu pour surveiller et diriger les implications symboliques de ses actes lorsqu'il se trouve en présence d'un objet qui a pour lui une valeur particulière. » (Goffman 1974 : 51)

Nous ne pouvons manquer de souligner la référence au symbolique dans ces deux définitions. Par ailleurs, l'idée de respect qui figurait dans la première citation est reprise dans la seconde, en étant alors complétée et précisée à l'aide d'une note infrapaginale. Celle-ci explique que l'acception du terme rite ainsi défini rejoint, sous une forme élargie, la notion de « respect » dans la terminologie d'A.R. Radcliffe-Brown<sup>4</sup>. En outre apparaît l'idée de valeur qui constitue l'un des éléments centraux de la définition de la face (« valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier », Goffman 1974 : 9).

Dans *Les relations en public*, la définition du rite se précise :

« Acte formel et conventionnalisé par lequel un individu manifeste son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant. » (Goffman 1973 : 73)

E. Goffman indique que le terme est fort usité en éthologie dans un sens dérivé. Les réflexions d'Y. Winkin développées ci-dessous confirmeront l'importance de l'éthologie dans l'évolution de la pensée du sociologue. Cette dernière définition reprend également la notion de respect et celle de valeur, toujours associée de façon implicite à l'idée de face. La place échue au symbolique a disparu.

Grand spécialiste de l'œuvre d'E. Goffman, Y. Winkin nous livre de précieuses observations quant à l'évolution de la pensée du sociologue sur la notion de rite entre *Les rites d'interaction* et *Les relations en public* (Winkin 2005). Il note que la notion de rite est fort peu élaborée dans le premier article des *Rites d'interaction* (« Perdre la face ou faire bonne figure ? ») qui s'intéresse essentiellement aux concepts de face et de figuration. Le seul trait relevant renvoie à la

<sup>2</sup> La référence trahit évidemment notre formation. Il s'agit ici d'Horace : HOR., *Odes*, II, 10, 5.

<sup>3</sup> Suivant la position d'Y. Winkin, nous utilisons « rituel » et « rite » comme synonymes dans le présent article (Winkin 2005 : 75, n. 3).

<sup>4</sup> Goffman cite l'anthropologue britannique : « Il existe une relation rituelle dès lors qu'une société impose à ses membres une certaine attitude envers un objet, attitude qui implique un certain degré de respect exprimé par un mode de comportement traditionnel référé à cet objet » (Goffman 1974 : 51, n. 9). Un pas plus loin, F. Keck propose de rapprocher la notion de respect d'E. Goffman d'une vision kantienne du monde ou encore de l'idée hégélienne de civilité comme *Sittlichkeit* (Keck 2004).

notion de respect déjà mise en évidence ci-dessus. Selon lui, c'est le second article consacré à la tenue et à la déférence qui propose les principaux développements relatifs à la métaphore rituelle. Le commentateur de l'œuvre goffmanienne considère que la sociologie durkheimienne constitue une référence incontournable des *Rites d'interaction*. Ainsi, l'originalité d'E. Goffman est de considérer que l'individu est une personne sacrée. Il s'agit dès lors de détacher le rite du domaine religieux et de l'envisager dans la vie quotidienne. Par ailleurs, les termes « symbolique » et « cérémonie » sont inséparables de cette première approche du monde social à la faveur de la métaphore rituelle. Ensuite, Y. Winkin observe l'existence d'une sorte d'éclipse de cette première analyse au cours des années 60. E. Goffman ne traite presque plus de la question rituelle durant une quinzaine d'années. Il ne s'agit pas d'un rejet mais ses centres d'intérêt ont changé et la référence à la sacralité de la personne, issue de la sociologie d'É. Durkheim, ne semble plus essentielle. Dans *Les relations en public*, la référence à É. Durkheim et la métaphore rituelle reviennent en force et on assiste à l'éclosion d'une profusion de concepts sur la base de la notion de rite (rite d'accès, d'entretien, de reconnaissance, de ratification...). Quelle en est la raison selon Y. Winkin ? « Goffman a découvert l'éthologie. » (Winkin 2005 : 72). Dès la préface des *Relations en public*, il est possible de percevoir l'influence de l'éthologie sur la sociologie goffmanienne. Celle-ci s'exerce notamment d'un point de vue méthodologique (Goffman 1973 : 18). Y. Winkin note que la notion de rite y est devenue plus technique. Il ne s'agit plus tant de cérémonies que de parades. La référence à É. Durkheim demeure présente mais celle-ci entre en tension avec les apports de l'éthologie. J. Nizet et N. Rigaux ont également mis en évidence l'existence de cette double influence dans *Les relations en public* (Nizet & Rigaux 2005 : 60). Ils notent qu'E. Goffman a tenté de les intégrer l'une à l'autre. D'une certaine façon, la notion de rituel présentée à ce moment de sa réflexion fait coexister le symbolique issu de l'analyse durkheimienne et le comportemental tiré de l'éthologie.

Dans le cadre de notre corpus, nous nous limitons à ces remarques. Cependant, il convient de noter que M. de Fornel et Y. Winkin notamment considèrent que la pensée d'E. Goffman a encore évolué de façon remarquable à la suite des *Relations en public*. Leur principal point de repère devient alors l'ouvrage *Façons de parler* et plus singulièrement l'article « La condition de félicité ».

### 3. La notion de rite d'Émile Durkheim à Erving Goffman

Poursuivant l'approche diachronique adoptée jusqu'ici, la question des rapports entre les théories d'É. Durkheim et d'E. Goffman est posée dans un premier temps dans *Les rites d'interaction* et ensuite dans *Les relations en public*.

Dans *Les rites d'interaction*, le principal emprunt d'E. Goffman au père de la sociologie française consiste dans le fait de considérer que les individus sont dépositaires d'une espèce de sacralité qui fonde l'ordre rituel (Goffman 1974 : 21). Si le sujet est un objet sacré, il convient dès lors que les individus remplissent des devoirs réciproques les uns vis-à-vis des autres. E. Goffman propose ainsi une « version modernisée de la psychologie sociale de Durkheim » (Goffman 1974 : 43) lorsqu'il applique à ses rites d'interaction ces considérations issues des *Formes élémentaires de la vie religieuse* :

« Il [= É. Durkheim] y suggère que la personnalité individuelle peut être considérée comme une parcelle de la *mana* collective, et que [...] les rites accomplis envers les représentations de la collectivité le sont parfois envers l'individu lui-même. » (Goffman 1974 : 43)

Dans son chapitre consacré à la tenue et à la déférence, E. Goffman considère que ces notions peuvent traduire des concepts durkheimiens relatifs à la religion primitive. À ce stade de la réflexion, un rapprochement est déjà esquissé sans être explicité outre mesure : « cette distinction [entre les rites de présentation et les rites d'évitement de la déférence] n'est pas étrangère à la classification des rites en positifs et négatifs effectuée par Durkheim. » (Goffman 1974 : 65). Ce parallélisme sera approfondi dans *Les relations en public*.

« Dans la société contemporaine, les rituels adressés aux représentants d'entités supranaturelles sont partout en déclin, de même que les grandes cérémonies, avec leurs longs chapelets de rites obligatoires. Il ne reste que de courts rituels qu'un individu accomplit pour et envers un autre et qui attestent de la civilité et du bon vouloir de la part de l'exécutant, ainsi que la possession d'un petit patrimoine de sanctitude de la part du bénéficiaire. Il ne reste, en bref, que des rites interpersonnels. » (Goffman 1974 : 73-74)

Dans *Les relations en public*, les rapports avec les théories d'É. Durkheim sont particulièrement intéressants en ce qui concerne la distinction entre rites positif et négatif. Il convient dans un premier temps de préciser ce qu'É. Durkheim désigne sous ces termes. La principale distinction entre ceux-ci est synthétisée par E. Goffman dans les mots suivants :

« Dans sa célèbre analyse de la religion, Durkheim divise le rituel en deux classes : le rituel positif et le rituel négatif. Le type négatif signifie interdiction, évitement, écart. [...]. Le rituel positif consiste à rendre hommage de diverses façons par diverses offrandes [...]. La thèse classique est que ces rites positifs affirment et confirment la relation sociale qui unit l'offrant au récipiendaire. » (Goffman 1973 : 73)

À quels rites de la typologie goffmanienne correspondent ces rites positif et négatif d'É. Durkheim ? À propos des rites négatifs, E. Goffman observe : « les travaux actuels sur la territorialité et les réserves personnelles nous permettent une analyse très détaillée des rites négatifs » (Goffman 1973 : 74). Le rite positif, quant à lui, est identifié à l'échange confirmatif : « Dans cet essai, nous nous intéresserons au rituel positif interpersonnel, c'est-à-dire aux actes de confirmation et non pas à ceux d'évitement. » (Goffman 1973 : 75). Cette distinction est ratifiée notamment par l'emploi des expressions suivantes : « rites positifs confirmatifs » et « rites négatifs soustractifs » (Goffman 1973 : 191). Ces deux aspects des rites étaient déjà présents dans *Les rites d'interaction* et réunis dans le concept bipolaire de déférence qui regroupait les rites d'évitement et les rites de présentation.

Qu'en est-il de l'échange réparateur ? Celui-ci est évoqué lors de considérations relatives à la place du dialogue dans les rituels interpersonnels. Après avoir expliqué le caractère fortement dialogique de l'échange confirmatif, le sociologue s'intéresse au rapport au dialogue du rite négatif.

« Le rituel négatif mène lui aussi au dialogue, mais moins directement et par une autre route. Les précautions ordinaires n'appellent ordinairement aucun commentaire en réponse. Une délicatesse exemplaire peut provoquer des signes de gratitude, avec une limite naturelle due au fait que de telles démonstrations attaquent la vie privée que protégeaient les distances initiales. Plus important, *toute infraction commise réclame un dialogue*, car l'offenseur doit fournir des explications et des assurances réparatrices, et l'offensé faire un signe qui en montre l'acceptation et la suffisance. Bref, un « échange réparateur » a lieu. » (Goffman 1973 : 74, nous soulignons)

Cet extrait nous semble permettre de classer l'échange réparateur parmi les rites négatifs. Nous avons dès lors d'un côté deux types de rite négatif (le respect des territoires du moi et l'échange réparateur) et une sorte de rite positif (l'échange confirmatif). L'échange confirmatif et l'échange réparateur sont tous les deux marqués par une dimension dialogique qui s'exprime toutefois de façon plus claire dans l'échange confirmatif. Cette dernière assertion nous permet de prendre partiellement distance avec l'analyse que M. de Fornel opère du passage de la théorie durkheimienne du rite à la théorie goffmanienne. Celui-ci notait que deux ajustements essentiels avaient dû être réalisés par E. Goffman. Le premier a été d'établir un rapport de correspondance entre l'interaction conversationnelle et le rite interpersonnel. Les interactions se présentent alors comme des rites religieux laïcisés. Nous souscrivons à ces premières considérations. À propos de la seconde adaptation, nous préférons retranscrire *in extenso* le passage en question afin d'éviter de déformer la pensée de M. de Fornel :

« Le second [ajustement] consiste à faire de l'échange confirmatif le seul véritable dialogue et de l'échange réparateur un type d'interaction où le dialogue n'est présent qu'indirectement : « Le rituel négatif mène lui aussi au dialogue, mais moins directement et par une autre route » (1971/1973 : 74). Si une telle opposition entre dialogique/non-dialogique est nécessaire à Goffman, c'est qu'elle est le seul moyen d'ajuster sa théorie duale de l'échange à la théorie duale du rituel. En effet, selon Durkheim, le rituel positif consiste en une sorte d'interaction avec le dieu (le croyant fait des offrandes, le dieu répond par certains signes, etc.). De façon similaire, si l'on prend comme exemple de rituel confirmatif les salutations, le « Bonjour », premier élément d'une paire de salutations, appelle en retour un « Bonjour ». Ce dernier forme le deuxième élément de la paire et est la contre-partie au niveau de l'interaction de l'offrande au dieu. Le rituel négatif se caractérise au contraire par la non-interaction : il « signifie interdiction, évitement, écart » (*idem* : 73). Si l'on prend comme exemple de rituel réparateur l'excuse, le « Excusez-moi » n'est pas le premier élément d'une paire et a une fonction clôturante. Il correspond au niveau du rituel au « Pardonne-moi » adressé au dieu. » (de Fornel 1989 : 185)

Dans la mesure où M. de Fornel prend comme exemple un échange réparateur, ces dernières considérations ne nous semblent pas correspondre aux théories d'E. Goffman. En effet, ce dernier a clairement noté que « [...] toute infraction commise réclame un dialogue, car l'offenseur doit fournir des explications et des assurances réparatrices, et l'offensé faire un signe qui en montre l'acceptation et la suffisance. Bref, un « échange réparateur » a lieu » (Goffman 1973 : 74, nous soulignons). Par ailleurs, rappelons la définition de l'échange réparateur : « ensemble de mouvements effectués à la suite d'une offense virtuelle particulière » (Goffman 1973 : 123). Bien que la dimension dialogique soit plus effacée dans l'échange réparateur (par rapport à l'échange confirmatif), celle-ci est néanmoins présente dans l'activité réparatrice<sup>5</sup>. La structure quaternaire de l'échange réparateur (réparation, satisfaction, appréciation et minimisation, Goffman 1973 : 139-142) l'atteste de façon limpide, de même que le terme « échange » lui-même.

Par ailleurs, plusieurs commentateurs considèrent que le rapport entre les théories d'É. Durkheim et d'E. Goffman consiste essentiellement à rapprocher les distinctions rites positifs/rites négatifs et échanges confirmatifs/échanges réparateurs (de Fornel 1989 : 185 ; Quéré 1989 : 62). Remettant partiellement en cause ce rapprochement, nous pensons que le rite négatif d'É. Durkheim correspond davantage à la notion goffmanienne des territoires du moi. En effet, les territoires du moi sont marqués par des précautions qui s'expriment en termes d'évitement et de mise à l'écart qui constituent des traits essentiels du rite négatif.

## Conclusion

Dans le cadre de cet article, nous avons tenté de présenter les principaux traits du rite chez E. Goffman. Nous avons ainsi relevé plusieurs constantes entre les ouvrages étudiés. Il s'agit notamment des notions de respect et de valeur. Le fait qu'une interaction sereine repose sur un équilibre rituel et que le rite revêt une dimension fonctionnelle semblent également constituer des invariants de la pensée du sociologue. Par ailleurs, les considérations d'Y. Winkin nous ont permis de mettre en évidence l'importance de l'éthologie dans les travaux d'E. Goffman. Alors que *Les rites d'interaction* s'attache à la notion de sacralité de l'individu pour développer la métaphore rituelle, *Les relations en public* introduisent de façon significative des réflexions issues de l'éthologie. Il est également possible de poser à titre d'hypothèse que la disparition de la référence au symbolique dans la notion de rite est en partie la rançon de la cohabitation entre apports durkheimiens et éthologiques. À l'instar de l'équilibre rituel des interactions, l'équilibre théorique entre « symbolique » et « comportemental » dans l'œuvre d'E. Goffman se décline en ces termes.

Notre parcours nous a ensuite conduit à envisager l'apport d'É. Durkheim pour la sociologie goffmanienne. Celui-ci est exploité à des degrés divers dans les deux ouvrages. Dans *Les rites d'interaction*, l'emprunt tient essentiellement à une transposition de la notion de rite de la sphère religieuse à celle de la vie quotidienne. Dans *Les relations en public*, l'analogie avec la discrimination du rite selon ses versants positif et négatif est plus développée. De façon synthétique, il est possible de rendre compte des liens entre la pensée durkheimienne et les rites d'E. Goffman à l'aide du tableau suivant :

<i>Les rites d'interaction</i>	<i>Les relations en public</i>	Rites selon É. Durkheim
Rites d'évitement	Territoires du moi	Rite négatif
Rites de présentation	Échanges confirmatifs	Rite positif

Bien que l'échange réparateur n'en représente pas la forme la plus caractéristique, E. Goffman considère qu'il s'agit d'une forme négative de rite.

Au terme de ce parcours qui nous a conduit à explorer et à comparer deux ouvrages importants de l'œuvre d'E. Goffman, nous désirons mettre en avant l'un des messages centraux de la métaphore mobilisée dans cet article. Bien que ses variantes et ses réalisations effectives dépendent largement du contexte, le rite constitue une ressource interprétative d'une grande fécondité pour l'analyse non seulement des interactions interpersonnelles (à un niveau microsociologique) mais également du monde social dans son ensemble (à un niveau macrosociologique) –

<sup>5</sup> L'un des chapitres de la section consacrée à l'échange réparateur s'intéresse précisément à cette dimension dialogique et s'intitule *Le dialogue* (Goffman 1973 : 121-124).

n'oublions pas qu'E. Goffman se présentait comme le défenseur d'un « ordre de l'interaction » qui prétend à une portée générale. Ainsi, la notion de rite doit être à la base d'un questionnement et d'une attention de la part du chercheur en sciences sociales. Elle doit l'inviter à (se) poser les questions de la présence du rite dans tout phénomène social observé. La place de la métaphore rituelle ne doit cependant être surestimée. En effet, celle-ci est une clé de lecture du monde social parmi d'autres. Elle ne constitue pas une panacée et ne demande qu'à être complétée par d'autres approches. Elle complète la boîte à outils analytiques du sociologue. Mieux armé, celui-ci peut dès lors se confronter de façon plus assurée aux nombreux terrains qui l'attendent.

## Bibliographie

- DURKHEIM Émile (2008), *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, introduction de WILLAINE (Jean-Paul). Paris : PUF, [1912] (Quadrige. Grands textes), XVII, 647 p., ill.
- GOFFMAN Erving (1987), *Façons de parler*, traduit de l'anglais par KIHM (Alain). Paris : Éd. de Minuit, (Le sens commun), 285 p.
- GOFFMAN Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, traduit de l'anglais par KIHM (Alain). Paris : Éd. de Minuit, (Le sens commun), 371 p.
- GOFFMAN Erving (1974), *Les rites d'interaction*, traduit de l'anglais par KIHM (Alain). Paris : Éd. de Minuit, (Le sens commun), 230 p.
- JOSEPH Isaac, CASTEL Robert, QUERE Louis *et al.* (1989), *Le parler frais d'Erving Goffman. Avec deux textes inédits d'Erving Goffman*. Paris : Éd. de Minuit, (Arguments), 321 p.
- CASTEL Robert, *Institutions totales et configurations ponctuelles*, pp. 31-43.
- DE FORNEL Michel, *Rituel et sens du rituel dans les échanges conversationnels*, pp. 180-195.
- QUERE Louis, « *La vie sociale est une scène* ». *Goffman revu et corrigé par Garfinkel*, pp. 47-82.
- KECK Frédéric (2004), *Erving Goffman et les rites de la vie quotidienne*, <http://stl.recherche.univ-lille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20042005/keckGoffman.html>, daté du 01/12/2004, consulté le 25/01/2010.
- NIZET Jean, RIGAUX Natalie (2005), *La sociologie de Erving Goffman*. Paris : La Découverte, (Repères, 416), 121 p.
- WINKIN Yves (2005), *La notion de rituel chez Goffman. De la cérémonie à la séquence* in *Hermès* 43, pp. 69-76.
- WINKIN Yves (1988), *Erving Goffman. Les moments et leurs hommes*, textes recueillis et présentés par Winkin (Yves). Paris : Seuil, 252 p.